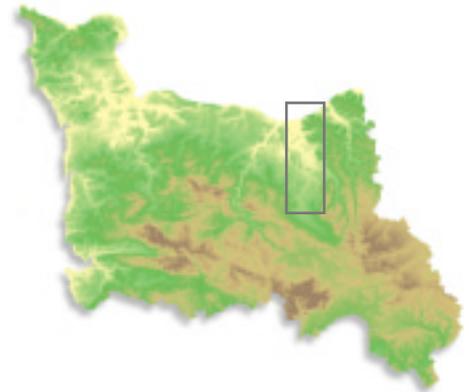




Ci-dessus :
La cuesta du Pays d'Auge
à l'Oudon,
Saint-Martin-de-Fresnay.

Unité 7.1.1

L'escarpement occidental du Pays d'Auge



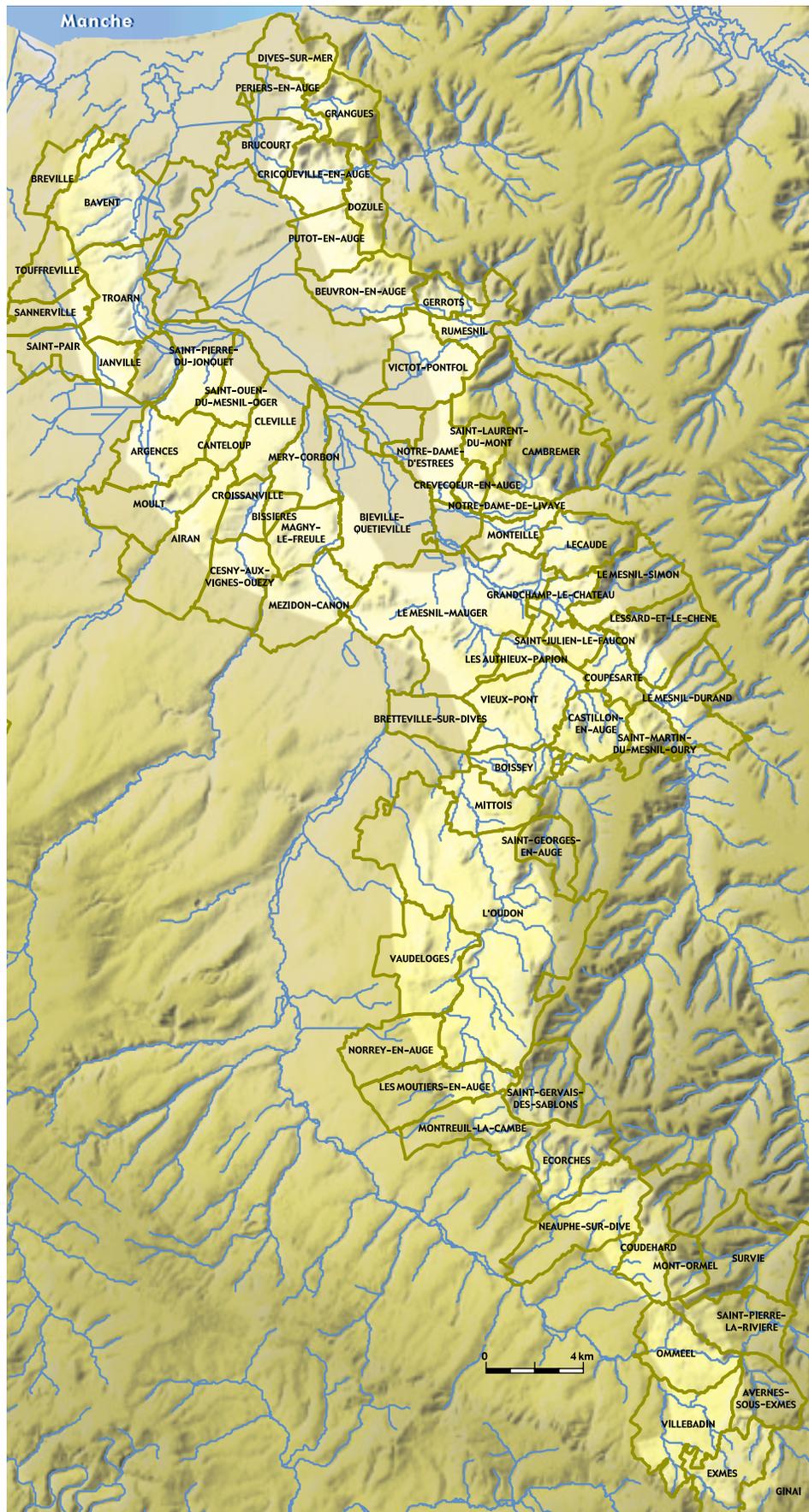
L'escarpement occidental du Pays d'Auge possède une double valeur paysagère. Localement, son relief, sa hauteur, son habit bocager et boisé lui confèrent une originalité. Et pour la Campagne de Caen, la plaine de Trun et les marais de la Dives, il forme un fond de tableau plus ou moins lointain mais toujours présent.

Un bocage herbager, aux larges parcelles complantées, souligne fortement l'escarpement augeron.

Selon une direction nord-sud, peut-être guidée par une faille, le Pays d'Auge dresse sur plus de 60 kilomètres, de la mer à Exmes, une cuesta d'une dénivellation d'au moins 100 mètres. Sous un mince chapeau résistant de craie, beurré d'argile à silex, en général coiffé de bois, la pente a été taillée dans les argiles oxfordiennes et les argiles aux rares bancs de calcaires marneux du Callovien. Les phénomènes de solifluction de l'époque froide du Quaternaire l'ont modelée en la bosselant de manière complexe. Au bas, s'allonge un piémont en pente faible dans les argiles et marnes calloviennes. Un bocage herbager aux larges parcelles, assez souvent complantées de pommiers, le recouvre d'un réseau de haies aux types variés dans lesquelles dominent chênes sessiles et hêtres renforcés de frênes et de noisetiers sur les sols les plus épais. Les haies, qui suivent les courbes de niveau, rythment l'élévation de l'escarpement.

Des fermes s'y dispersent, mêlant les bâtiments en colombage augeron à ceux de pierres calcaires mais toujours sous des toits de tuiles plates. Les prairies encloses s'avancent sur le piémont en un estran herbager qui a fluctué selon les périodes, conquérant de 1880 à 1960, en recul depuis, devant les cultures fourragères ou de diversification. La manière dont cet escarpement a été découpé par les vallées transversales et l'inégale transformation agricole permettent de distinguer quelques nuances dans ces traits originaux.

Ci-contre :
L'escarpement occidental du
Pays d'Auge.



Les nuances de l'escarpement augeron.

De la mer à Crèvecœur, des vallées perpendiculaires (Algot, Doigt, Ancre) le découpent en quatre promontoires qui dominent un étroit piémont au-delà duquel s'étendent les marais nus de la Dives. Les bois de sommet sont modestes, discontinus et le plus souvent la silhouette d'une haie dessine la crête. Dans cet arrière-pays d'un littoral touristique et urbanisé, les signes de négligence dans l'entretien du paysage sont multiples malgré la présence du village restauré de Beuvron. Si les clos sont peu retouchés et conservent leurs haies horizontales, celles-ci sont épaissies, les vergers incomplets et des friches à ronciers les envahissent. Par contre, les grandes prairies du piémont ont des haies délabrées.

De Crèvecœur à Mittois, la confluence de la Vie, de la Viette et de l'Algot ouvre un golfe complexe dans lequel la barrière de l'escarpement se dissout en sinuosités et en entonnoirs. Le piémont perd toute unité morphologique et juxtapose des langues d'interfluvés vers 70 mètres d'altitude, d'amples fonds de vallées et l'extrémité méridionale des marais. Au lieu de coiffer un escarpement diminué, les bois jalonnent les basses collines aux sols médiocres d'alluvions anciennes. Le piémont est transformé, soit par les vastes champs ouverts aux rares alignements de peupliers de la basse vallée de l'Oudon, soit par les aménagements soignés des haras (bâtimens rénovés ou neufs, lices, haies taillées, petits groupes d'arbres isolés).

De Mittois à Moutiers-en-Auge, l'escarpement reprend sa vigueur et se couronne de bois étendus (Quévrue, Ecots, Montpinçon, La Punaye) mais des labours en vastes parcelles grimpent sur les pentes. Seules les haies, suivant la pente, demeurent et les pommiers ont disparu. Le tableau est simplifié. Le piémont est dilaté considérablement et bosselé de quelques buttes. Si l'herbage reste majoritaire, le bocage est incomplet et mélange plantis taillés, haies d'arbres et ripisylve sinueuse de l'Oudon. Après une nouvelle section vigoureuse et très typée des Moutiers à Ecorches, au-dessous de laquelle le piémont bocager se lit d'autant mieux que ses haies à la silhouette crénelée habillent un plan ondulé par

les vallons qui descendent vers la Dives, s'ouvre une section confuse. Entre les vallées des affluents de la Dives et de la Vie l'escarpement perd sa continuité et se résout en une série de monts, tel le Mont-Ormel. En même temps, le bocage s'éclaircit et les labours gagnent du terrain. Enfin, autour du promontoire d'Exmes couronné par la silhouette du bourg, les haies épaisses mettent en valeur le relief par leurs horizontales étagées et leurs lignes directrices du cône, au-dessus des vastes prairies du piémont.



On peut rattacher à cette unité les avant-buttes qui, de Bréville à Mézidon, séparent la basse vallée de la Dives de la campagne de Caen. Cette longue colline de 60 à 80 mètres d'altitude, dont les argiles calloviennes sont recouvertes d'alluvions anciennes lessivées, a un profil dissymétrique qui rend son front bien visible de l'ouest alors qu'elle s'abaisse doucement vers la Dives. Quand elle n'est pas boisée à cause de ses sols médiocres, un bocage serré aux nombreux vergers de pommiers hautes-tiges y entoure les nombreux villages et hameaux aux bâtiments de pierres calcaires. D'Argences à Mézidon, leur escarpement est frangé d'un chapelet de gros villages tassés, héritiers d'un ancien vignoble qui disparut au milieu du XIX^e siècle et n'a pas laissé de traces dans le dessin de son tableau.

Ci-dessus :

Au milieu de l'escarpement, le bois de Quévrue à Mittois et Ecots.

Les avant-buttes doublent l'escarpement vers l'ouest.*Ci-contre :*

A Airan, le village au pied des avant-buttes boisées, au contact avec la plaine de Caen.

*Ci-dessous :*

Au-dessus de l'agglomération industrielle de Moul-Argences, les prairies ont remplacé le vignoble qui habilla l'escarpement jusqu'au milieu du XIX^e siècle.



Cet horizon bleuté se pare de multiples facettes.

Les couleurs dominantes sont celles de l'herbe, d'un vert intense, des gras pâturages qui habillent la côte d'Auge. La résille des haies, bien fournies en arbres, constitue un serti vert foncé qui rehausse la lecture de ce paysage. La tendance à l'enfrichement par les ronces qui atténue par endroits sa netteté, induit un effet de "flou" et apporte une nuance rousse. De ci de là, les bâtiments en colombage dispersés ajoutent quelques touches discrètes, d'autres couleurs.



Ci-contre :
Beuvron-en-Auge.
Les hauteurs de Clermont.



Ci-dessous :
Coteau au nord de
Crèvecœur-en-Auge.

Ci-contre :
Constructions à pans de bois au
château de
Crèvecœur-en-Auge.



Ci-contre :
Grandchamp-le-Château. Coteau
et château.





Ci-contre :
Ferme-haras au Mesnil-Mauger.



Ci-contre :
Le Mont Ormel.

Un paysage qui s'altère.

Les transformations peuvent affecter les différents éléments de ce paysage. Sur le réseau des haies, qui fait le dessin fondamental de ce paysage en tableau, la suppression des haies, suivant les courbes de niveau, non seulement le simplifie mais élimine des traits qui soulignent son élévation.

L'éclaircissement des vergers, l'extension des labours sur les basses pentes, les progrès des friches de ronciers des parties pentues rendent incohérente l'organisation paysagère.

Par contre, aucune carrière n'y ouvre de plaie. Jusqu'à présent, les lotissements périurbains ont épargné les pentes et ne se localisent que sur le rebord près de Troarn, ou au pied, autour d'Argences.

Le piémont, sous sa forme de bocage herbager, est en recul accentué : arasement ou non-entretien des haies, remise en labour et même aménagement de zone d'activités sans aucun souci paysager (Moult).

Ci-dessous :
Progression de l'enfrichement sur l'escarpement à Crèvecœur-en-Auge.



Ci-dessous :
L'abandon du coteau à
Notre-Dame-d'Estrées.



Communes concernées

• Département du Calvados :

Airan / Argences / Les Authieux-Papion / Bavent / Beuvron-en-Auge / Biéville
Quétieville / Bissières / Boissey / Bretteville-sur-Dives / Bréville-les-Monts /
Brucourt / Cambremer / Canteloup / Castillon-en-Auge / Cesny-aux-Vignes-
Ouézy / Cléville / Coupesarte / Crèvecœur-en-Auge / Criqueville-en-Auge /
Croissanville / Dives-sur-Mer / Dozulé / Gerrots / Grandchamp-le-Château /
Granges / Janville / Lécaude / Lessard-et-le-Chêne / Magny-le-Freule / Méry-
Corbon / Le Mesnil-Durand / Le Mesnil-Mauger / Le Mesnil-Simon /
L'Oudon / Mézidon-Canon / Mittois / Monteille / Moulton / Les Moutiers-en-
Auge / Norrey-en-Auge / Notre-Dame-de-Livaye / Notre-Dame-d'Estrées /
Périers-en-Auge / Putot-en-Auge / Rumesnil / Saint-Georges-en-Auge / Saint-
Julien-le-Faucon / Saint-Laurent-du-Mont / Saint-Martin-du-Mesnil-Oury /
Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger / Saint-Pair / Saint-Pierre-du-Jonquet / Sannerville
Touffréville / Troarn / Vaudeloges / Victot-Pontfol / Vieux-Pont.

• Département de l'Orne :

Avernes-sous-Exmes / Coudehard / Ecorches / Exmes / Ginai / Mont-Ormel /
Montreuil-la-Cambe / Neauphe-sur-Dive / Omméel / Saint-Gervais-des-
Sablons / Saint-Pierre-la-Rivière / Survie / Villebadin.